

Ecole: la prime de 450 euros promise aux directeurs versée à partir de novembre (JO)

Paris, 15 oct. 2020 (AFP) -

L'indemnité exceptionnelle de 450 euros promise à la rentrée par le ministre de l'Education Jean-Michel Blanquer pour les directeurs et directrices d'école leur sera versée à partir de novembre, selon un décret publié jeudi au Journal officiel.

En tout, 45.000 directeurs et directrices sont concernés par cette prime, selon le ministère de l'Education.

Cette indemnité, et d'autres mesures, ont été décidées après le suicide de la directrice d'école Christine Renon à Pantin, il y a un an.

Le ministère a aussi lancé dès la rentrée des groupes de travail avec les organisations syndicales sur plusieurs thématiques: les décharges (qui permettent de ne pas avoir à tenir une classe pendant une période donnée), la délégation de compétences (les missions qui leur sont attribuées), la rémunération, le déroulement de carrière et enfin la sécurité.

Objectif: alléger la charge de travail des directeurs, mis à rude épreuve par la crise du coronavirus.

ito/asm/tib/dlm

Afp le 15 oct. 20 à 11 59.